



VIDEOPROJECTION DE L'EXERCICE 2011 COMMENTEE PAR

M. BECQUEMIE, DIRECTEUR GENERAL

ET MME CLAIRE BRAHIMI, DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2012

IME L'Envol/FAM La Citadelle

Rougemont

DIRECTION GÉNÉRALE

15 avenue Denfert-Rochereau
B.P. 5 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Télécopie : 03 81 88 25 66
Courriel : dg@ahs-fc.fr

www.ahs-fc.fr

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2011

Le « rapport d'activité 2011 »¹ est ensuite présenté sous la forme d'une projection vidéo informatique détaillant notamment les activités de l'association par mission.

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION : HANDICAP MENTAL, PSYCHIQUE, POLYHANDICAP, TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT SECTEUR ENFANTS

Les points positifs :

- Actualisation et adaptation de tous les projets d'établissement à partir du projet associatif sur la base de 4 axes particuliers :
 - o Educatif : Les actes et les rituels du quotidien, positionnés pour des apprentissages et des supports à la relation. Développement des activités de socialisation prenant en compte la question du respect de soi, des autres, de la règle et de la loi.
 - o Pédagogique : Maintien et acquisition des connaissances théoriques et « scolaires ». Valorisation de la formation professionnelle ; Acquisition de gestes et de postures techniques dans les parcours en IMPRO
 - o Thérapeutique et prise de soin : Poursuite des actions de formation collective permettant l'adaptation des réponses aux besoins.
 - o Participation des familles : Les parents sont associés au projet individuel de leur enfant tant pour son élaboration que pour son évaluation.
- La dynamique des établissements et services de ce secteur est le fruit de la motivation et de la qualification des personnels. Tout au long de l'année 2011, un foisonnement d'activités et de manifestations se sont déroulées dans les établissements : activités de création et d'expression, activités de plein air et de sport, activités festives (kermesse, fête de la musique, fête de Noël...).
- Une organisation et une mise à disposition intra associative des équipements entre les établissements en vue de favoriser l'accès à des ateliers d'IMPRO aux enfants de l'IME l'Essor
- Mutualisation de moyens entre l'IMPRO de l'IME l'Envol et l'ESAT de Villersexel sur les ateliers espaces verts et floriculture permettant des échanges d'expérience, une socialisation...
- Une coopération accrue entre les internats et le CAFS favorisant les accueils temporaires, en alternance, particulièrement les week-ends et les vacances...
- La couverture des départements avec les antennes du CMPP à Besançon, Morteau et Pontarlier
- Renforcement des partenariats avec l'Education Nationale, les services de la protection de l'enfance, les MDPH.

Les points de vigilance :

- La difficulté de pourvoir les postes de psychiatres dans les établissements prive les équipes d'expertise et de mise à distance, en même temps qu'elle limite les interventions pour les jeunes aux situations d'urgence ne laissant pas de place suffisante à la prévention

¹ Cf. Annexe 1 : Diaporama

- La sortie d'une trentaine de jeunes en situation d'amendement CRETON qui amobilise deux IME. La cohabitation à moyen terme d'enfants et d'adultes de plus de 25 ans complexifie les dynamiques institutionnelles et ne permet ni aux enfants ni aux jeunes adultes de trouver complètement leur place
- La poursuite de la baisse de la capacité d'accueil de l'IME l'Envol pour respecter le plan de charge contractualisé avec l'ARS
- La question des listes d'attente : c'est plus largement la question des besoins, de leur identification et de l'adaptation des réponses. Il est important que l'ARS prenne rapidement l'initiative d'organiser avec les opérateurs un cadre de travail et de mise en commun des informations.

Les projets :

- Réflexion et recherche pour améliorer la prise en charge des enfants IMC (adaptation de la structure, acquisition de connaissance des salariés, évolution du plateau technique...)
- Evolution des agréments avec une diminution de la capacité en établissements pour les enfants déficients au profit de redéploiement en places SESSAD ou pour des créations de places pour des enfants souffrant de troubles associés ou de troubles envahissants du développement
- L'évolution du Profil des publics avec de plus en plus de troubles du comportement ou de la personnalité, une aggravation des pathologies. La précarisation de certaines familles, les problématiques conjugales et familiales nécessitent de plus en plus d'intervention des services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il est nécessaire de tisser des partenariats entre la protection de l'Enfance et le Médico Social.

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION :
HANDICAP MENTAL, PSYCHIQUE, POLYHANDICAP, TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT
SECTEUR ADULTES

Les points positifs :

Le secteur adulte de la mission handicap et inadaptation est composé de 7 établissements d'hébergement : foyers de vie, foyer d'accueil médicalisé et maisons d'accueil spécialisées. Il compte également un service d'accueil médico-social, un groupe d'entraide mutuelle, une entreprise adaptée et un ESAT.

Ce pôle adulte permet l'accompagnement quotidien de 345 personnes. L'un des enjeux avec l'accueil d'un public aussi nombreux est de rechercher sans cesse comment articuler au mieux l'unicité de la personne dont tous les besoins doivent être pris en compte, et la diversité des réponses.

C'est à la lumière de ce questionnement que peuvent être présentés les points forts qui ont marqué l'année 2011 et le début de l'année 2012 :

- 1^{er} point fort, élaborer des réponses différenciées aux besoins des résidents, c'est d'abord développer les compétences au sein des établissements :
 - o Développement d'une expertise sur le handicap psychique avec notamment une adaptation et une diversification des accompagnements au sein du SAMS et de l'ESAT. Au SAMS, car le déménagement a pu perturber certains résidents et a nécessité de trouver de nouvelles modalités d'accompagnement pour quelques bénéficiaires ; au sein de l'ESAT avec le développement d'activités économiques nouvelles pour répondre à l'hétérogénéité des situations et des niveaux des personnes accueillies.

- Le développement de compétences, c'est également au Foyer/MAS le Château la formation du personnel AMP et AS aux soins esthétiques permettant de développer avec les résidents une approche relationnelle spécifique qui valorise l'estime de soi et contribue à prendre conscience de son corps, d'une autre façon.
- Le développement de compétences, c'est enfin la formation continue et le recrutement de personnel aide soignant pour diversifier les équipes AMP.
- Diversifier les réponses, c'est aussi chercher des solutions en dehors des murs avec le développement des coopérations :
 - Echanges entre établissements : par exemple, l'équipe du FAM la Citadelle a pu bénéficier d'un échange de connaissance des personnels du GEM concernant un résident traumatisé crânien ; organisation de séjours de répit entre établissement avec un résident du Foyer le Manoir passé par la MAS de Crubrial après une hospitalisation ; ces échanges peuvent aussi prendre la forme de séjour de vacances entre établissements, activités festives inter-établissement.
 - Accompagnement de la Cuisine de Villersexel par le Château d'Uzel depuis fin 2011 afin de garantir un niveau maximum de sécurité alimentaire dans un contexte de développement de production et une pérennité économique.
 - L'inscription de la MAS Guy de Moustier de Villersexel dans une expérimentation avec le CH Vesoul pour améliorer la prise en charge des résidents lors des transferts.
- Montée en charge du projet de nouvelle MAS de Franois avec l'animation d'un comité de pilotage regroupant les salariés de la MAS de Cubrial, la Direction de l'établissement et la Direction Générale.

Les points de vigilance :

Malgré ces atouts, plusieurs points de vigilance et de progrès ont été mis en évidence au cours de l'année passée, dont la plupart font l'objet d'actions à mener dans le cadre du CPOM :

- le premier point concerne l'évolution des problématiques des résidents : vieillissement, alourdissement du handicap et importance des troubles psychiques. Ces évolutions interrogent à la fois nos prises en charge avec une place grandissante pour le soin, mais également nos organisations avec notamment des cohabitations parfois difficiles dans les foyers entre les résidents qui ont une déficience intellectuelle légère et ceux qui présentent des troubles psychiques.
- manque de fluidité de la filière. Ce point s'apprécie à deux niveaux : d'une part, il est difficile de trouver des établissements d'accueil pour les résidents des foyers et foyers médicalisées qui doivent être réorientés. D'autre part, les places adultes sont insuffisantes pour permettre l'accueil des jeunes en aménagement CRETON.

Les projets :

Les projets en cours concernent d'abord l'ouverture de nouvelles places pour le FAM la Citadelle, ainsi que pour la MAS de Franois. Ces projets devraient permettre une plus grande fluidité de la filière adulte et des parcours résidents.

Enfin, il importe de mener avec les professionnels un travail de formation pour l'accompagnement au vieillissement des résidents, mais également de développer l'analyse de la pratique. Ce travail est indispensable pour permettre aux établissements et services de demeurer des lieux de bien être moral et de santé physique.

Réflexions sur le droit au répit et l'aide aux aidants, thématiques que l'on sent de plus en plus portée par les familles.

**MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION :
PROTECTION DE L'ENFANCE**

Si au sein de l'Association la prise en charge de jeunes relevant de la protection de l'enfance revêt une dimension très transversale, deux établissements concourent plus spécifiquement à la protection de l'enfance dans le cadre de la mission « action sociale et insertion » : une maison d'enfant à caractère social et un centre éducatif professionnel.

Ces deux établissements représentent une capacité d'accueil de 83 places entre l'internat, le semi-internat et prochainement dans le Haut-Doubs un accompagnement à domicile et un accompagnement scolaire.

Le public accueilli à la MECS André Marguet et au Centre Educatif St Joseph est composé de mineurs et jeunes majeurs en difficulté de scolarité, de formation ou exclus des dispositifs de droit commun. Les jeunes sont issus de famille en situation de précarité sociale, économique et/ou affective. Ces établissements accueillent également des mineurs isolés étrangers.

Les objectifs vis-à-vis des jeunes accueillis sont axés autour de la confrontation à la règle et aux autres dans le cadre d'une vie en collectivité dans laquelle le quotidien devient un support éducatif. Il s'agit également d'apprendre à renouer des relations de confiance avec les adultes et de favoriser la réintégration scolaire et l'insertion professionnelle. Pour les deux établissements, ce travail se fait à travers des prises en charges différenciées et graduées selon la progression dans l'autonomie : internat collectif, semi-internat en FJT, voire appartements en ville pour la MECS.

La qualité des relations avec les communes d'accueil (Pontarlier et Frasné le Château) est primordiale. Un lien étroit avec les autorités locales doit être privilégié. Il s'agit d'avoir une grande réactivité pour apporter en interne des réponses aux incivilités ou passages à l'acte des jeunes impactant la vie de la cité, mais il s'agit également de faire preuve de conviction et pédagogie pour faire reconnaître et accepter ce public souvent stigmatisé et qui exprime une volonté de ne plus l'être. Ces liens de proximité ont été renforcés en 2011 et début 2012 à l'occasion d'échanges et dans des instances officielles comme l'observatoire de la protection de l'enfance.

Après trois années difficiles, le Centre éducatif avait engagé fin 2010 une transition vers un nouveau projet éducatif pour l'internat suite à un audit conjoint de la PJJ et du Conseil Général de Haute Saône.

La mise en œuvre de ce projet a été plus complexe que nous ne l'imaginions en 2011 avec une transition parfois délicate. Transition avec une confrontation forte à la règle, donc une confrontation parfois mal vécue. Transition avec une confiance à retrouver auprès des partenaires et services de placement, confiance longue à acquérir car reposant sur une sécurisation des prises en charge dans la durée, sécurisation qui n'a été acquise que fin 2011, laissant une année 2011 marquée par une sous-activité très importante et un nouveau déficit d'environ 300 000 €.

Pour autant, la réorganisation du centre est effective et les partenaires témoignent aujourd'hui d'une amélioration dans la définition et l'accompagnement des projets individuels ainsi que dans la gestion des incidents. L'année 2012 doit être tournée vers la définition d'un nouveau projet pour le plateau pédagogique et la stabilisation du budget de l'établissement. Le Centre a également engagé la démarche d'évaluation interne.

Pour la Maison André Marguet, la prise en charge doit évoluer en tenant compte d'une diminution importante de la durée des séjours des jeunes, diminution nécessitant de faire évoluer les prises en charge éducatives. Un projet de service éducatif à domicile est également acté dans le cadre du CPOM, qui vise à accompagner de façon renforcée les jeunes pouvant être maintenus en famille.

**MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION :
DISPOSITIF DEMANDEURS D'ASILE**

Les points positifs :

- Capacité de l'équipe à confronter les demandeurs d'asile à la loi et à la réglementation en respectant leur dignité avec un souci permanent d'humanité
- Ouverture de 15 places supplémentaires d'urgence au CAUDA par la DDCSPP
- Insertion et intégration sociale des personnes accompagnées au CPH avec 12 appartements en diffus sur la zone de Planoise grâce à une restructuration des établissements et services du dispositif
- Attribution au service du « Trophée des lecteurs » de la revue « direction » sous le patronage de madame la Ministre de la Santé. L'article concerné faisait état d'un projet de tutorat des résidents pour accueillir les primo arrivants et les accompagner dans les lieux où doivent être effectuées les démarches administratives. Ce tutorat fonctionne sous l'autorité et la responsabilité des éducateurs.

Les points de vigilance :

- les ressortissants kosovars accueillis dans le dispositif restent largement majoritaires, alors que le Kosovo figure sur la liste des pays sûrs
- les demandes d'accueil pour des personnes confrontées à de graves problèmes de santé sont de plus en plus nombreuses
- l'usure du personnel, qui doit faire face à un turn-over important des résidents. Confrontées à l'évolution constante de la réglementation, les équipes doivent faire preuve d'une grande réactivité sans même pouvoir se projeter à moyen terme sur la pérennité du dispositif

Les projets :

- Ouverture à un partenariat avec l'Association de Sauvegarde du Doubs pour la mise en place de la plate forme régionale d'accueil et d'orientation
- Accompagnement et apports de compétences aux établissements de la Protection de l'Enfance de l'Association qui accueillent des mineurs isolés Etrangers
- Développement intensif des partenariats :
 - o Pour la santé, avec les services de l'Association (CDAG/CIDDIST,CLAT), avec le CHU et la médecine de ville
 - o Pour l'accompagnement social, avec le secteur associatif et particulièrement la banque alimentaire, les « restos du cœur », les FJT...
 - o Pour les réponses administratives, avec les services de l'Etat, les services d'interprétariat...

**MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION :
DISPOSITIF DE MAINTIEN ET D'AIDE A L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES**

La situation du dispositif est fragilisée par la démission de son directeur, M. Hof et surtout par la réponse négative de l'AGEFIPH à l'appel d'offre pour la poursuite du SAMETH.

Cette décision est définitive sans aucune possibilité de recours. Il appartient aujourd'hui à l'association de procéder à la liquidation du service et d'accompagner les salariés concernés à cette fermeture et à ses conséquences.

Concernant le Service d'Appui en Emploi, il est en restructuration sous la responsabilité et l'autorité de Mme Perrin, directrice du dispositif Vivre en Ville. Il dispense 4 prestations au service de personnes handicapées psychiques :

- 1 : Analyse de la demande de la personne
- 2 : Evaluation des capacités dans le cadre d'un projet professionnel.
- 3 : Appui à la formation ou à l'intégration dans l'emploi
- 4 : Appui Conseil à l'entreprise dans le cadre d'un maintien en emploi.

Le service intervient dans le Nord Franche-Comté avec, depuis 2010, la couverture de l'aire urbaine, dans le Haut-Doubs (2 jours mensuels), en Haute-Saône (2 à 3 jours hebdomadaires), dans le Jura où les demandes ne sont pas encore complètement identifiées par les prescripteurs et enfin à Besançon, lieu d'intervention le plus important. Au total, le service aura rendu 248 prestations sur l'ensemble du territoire. 27 bénéficiaires ont été en situation d'emploi en 2011 et 11 personnes ont signé un ou plusieurs contrats dont des créations d'entreprise.

| |
|--|
| MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION : HEBERGEMENT |
|--|

Dans le cadre de la mission sociale et insertion, l'Association met en œuvre une fonction d'hébergement à travers un foyer de jeunes travailleurs de 24 places sur le site de Frasne le Château.

Le nombre de nuitées du FJT est en baisse depuis 2009, le foyer subissant les conséquences des troubles rencontrés par le Centre Educatif mais également une diminution des durées de séjour des résidents.

Au-delà de l'hébergement, le FJT se caractérise par un accompagnement personnalisé adapté au niveau d'autonomie des résidents accueillis. Cet accompagnement doit permettre à terme l'accès au parc locatif privé de droit commun, le FJT ne devant pas être une forme de « cité dortoir ». L'accompagnement peut aller de l'aide à l'entretien des espaces privés et collectifs au tri des papiers administratifs mais également concerner des actions collectives autour de la gestion d'un budget ou l'accès aux soins...

Depuis 2011, la directrice du FJT assure la présidence de l'Union régionale de l'habitat des jeunes, ce qui a favorisé la concertation avec les acteurs locaux intervenants sur les questions du logement, de la formation et de l'emploi. Cette concertation prend une dimension spécifique lorsqu'on voit que la part des apprentis dans le public est passée de 17 à 30 % en deux ans.

Depuis quelques mois, avec la stabilisation du centre éducatif, le FJT reconstruit progressivement une image positive autour de partenariat interne concernant l'accueil de jeunes du centre éducatif et de travailleurs de l'ESAT de Villersexel. En externe, des actions de communication avec les maires du canton et la communauté de commune, ainsi qu'avec les associations sociales et médico sociales de proximité ont été engagées.

| |
|--|
| MISSION SANTE PUBLIQUE : PREVENTION, DEPISTAGE, SOINS |
|--|

La mission de santé publique est une mission historique de l'association. C'est même elle qui fut à l'origine de sa création, avec l'objectif de venir en aide aux tuberculeux. Cette mission concerne aujourd'hui 4 structures : le Centre de Lutte Anti Tuberculeuse du Doubs, les CDAG du Sida et des Hépatites de Besançon et Montbéliard auxquels sont adossés des CIDDIST, le CSAPA Equinoxe basé à Montbéliard.

Deux points communs importants réunissent ces structures.

- Le premier concerne leur participation au dispositif de prévention. La prévention a pour but d'améliorer l'état de santé de la population en évitant l'apparition, le développement ou l'aggravation des maladies et en favorisant les comportements

pouvant contribuer à réduire les risques. Les structures agissent en prévention primaire pour éviter l'apparition de la maladie (information des publics sur les comportements à risque, vaccination), en prévention secondaire (dépistage, enquête épidémiologique, prise en charge des personnes ayant une consommation avérée de produits addictifs), et de prévention tertiaire pour le CSAPA (traitement, prévention de la rechute, travail sur la réinsertion et le lien avec l'entourage...). On voit donc que la prévention nécessite de traiter l'individu dans une démarche globale et qu'en ce sens elle s'inscrit parfaitement dans les valeurs Associatives.

- Le deuxième point commun concerne la capacité de ces services à s'adresser à des publics particulièrement vulnérables ou à risque. En cela également, ces services s'inscrivent pleinement dans le projet associatif qui vise à soutenir les publics les plus fragiles. Et c'est vrai que si la mission de prévention concerne a priori le plus grand nombre, ce sont bien au final les personnes vulnérables et des groupes spécifiques qui sont les plus touchés. C'est ainsi qu'en Franche-Comté :
 - o les détenus présentent une prévalence de VHC plus élevée ;
 - o les adultes nés à l'étranger, les personnes sans domicile fixe et les détenus sont davantage concernés par la tuberculose.

Si elles accueillent tous les publics, les structures de l'Association engagent donc des actions ciblées. Des interventions au sein des maisons d'arrêts sont mises en œuvre par le CSAPA Equinoxe et le CDAG à Montbéliard, par le CLAT à Besançon. De même, un lien étroit existe entre les CDAG, le CLAT et le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile.

Les projets 2012 pour ces services sont étroitement liés à la mise en œuvre des objectifs du schéma régional de prévention :

- La 1ère orientation concerne la mise en place de collaborations internes et externes pour atteindre de façon plus efficace les sujets vulnérables et à risques :
 - o collaboration entre le CSAPA Equinoxe et l'Association Altau qui a fait l'objet de la signature d'une convention cadre de coopération ; un premier point concerne la mise en place de consultations avancées sur les zones isolées de l'Isle sur Doubs et Pont de Roide
 - o développement d'un projet commun aux CDAG/CIDDIST de Besançon et Montbéliard afin de définir une offre de service commune et cohérente, conforme au SPR.
- La 2ème orientation spécifique aux CLAT et CDAG/CIDDIST vise au renouvellement d'une politique contractuelle avec l'Agence Régionale de Santé notamment à travers la mise en place d'un centre de santé avec la définition d'orientations communes aux différentes structures de l'Association.

XXXXX

ANNEXE 1 : DIAPORAMA « RAPPORT D'ACTIVITE 2011 »

Secteur Enfants


**ETABLISSEMENTS ET SERVICES
MISSION HANDICAP ET INADAPTATION**

- 3 internats
- 2 semi-internats
- 3 Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- 1 Centre Médico Psycho Pédagogique (3 antennes)
- 1 Centre d'Accueil Familial Spécialisé (2 antennes)



**ETABLISSEMENTS ET SERVICES
MISSION HANDICAP ET INADAPTATION**


- M. Barraux : Directeur IME l'Envol
- M. Rigaud : IME l'Eveil, SESSAD Eveil
- M. Triponey : IME l'Essor (Mme Bardi : Dir. Adj), IMP l'Esperel, SESSAD Esperel, SESSAD Les Trois Rivières
- Mme Herrgott : IME Montfort
- Mme le Dr Paillard : CMPP (3 antennes)
- Mme Clerc-Labeaune : CAFS (2 antennes)



Secteur Adultes


**ETABLISSEMENTS ET SERVICES
MISSION HANDICAP ET INADAPTATION**

- 1 Foyer d'Accueil Médicalisé
- 3 Foyers de vie
- 3 Maisons d'Accueil Spécialisées
- 1 Dispositif Vivre en Ville
- 2 établissements d'insertion par le travail
- 1 cuisine centrale



**ETABLISSEMENTS ET SERVICES
MISSION HANDICAP ET INADAPTATION**

- M. Barraux : Directeur FAM la Citadelle
- M. Signori : Foyer Rousset
- M. Bouquet : Foyer le Manoir
- M. Rougeot : Foyer le Château, MAS le Château
- Mme Sestier : MAS Cubrial, MAS Guy de Moustier
- Mme Perrin : SAVS Vivre en Ville, GEM la Grange de Léo
- M. Dumond : ESAT
- M. Barret : EA la Cuisine de Villersexel
- M. Montigny : Cuisine de Villeneuve d'Amont



ETABLISSEMENTS ET SERVICES MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION

- 2 établissements Protection de l'Enfance
- 1 Dispositif Demandeurs d'Asile et Réfugiés (4 services)
- 1 Foyer de Jeunes Travailleurs
- 2 services d'accompagnement dans l'emploi



ETABLISSEMENTS ET SERVICES MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION

- M. Arnoux : Directeur MECS André Marguet
- M. Storti : Centre Educatif St Joseph
- Mme Emonin : Dispositif Demandeurs d'Asile et Réfugiés (4 services)
- Mme Olivares : Foyer de Jeunes Travailleurs
- Mme Perrin : Service Appui Emploi
- Direction Générale : SAMETH 70



ETABLISSEMENTS ET SERVICES MISSION SANTE PUBLIQUE

- M. Triponey : Directeur : CSAPA Equinoxe, CDAG Sida et Hépatites – CIDDIST (Montbéliard)
- En gestion par Direction Générale : CDAG Sida et Hépatites – CIDDIST (Besançon), Centre de Lutte Anti-tuberculeuse-BCG





DIRECTION GÉNÉRALE
15 avenue Denfert-Rochereau
BP 5 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Télécopie : 03 81 88 25 66
Courriel : dg@ahs-fc.fr
Site : www.ahs-fc.fr
